

COMMUNIQUE DE FRANÇOIS BROTTE
DEPUTE, PREMIER VICE-PRESIDENT DU GROUPE SRC

**Projet de loi NOME :
les socialistes arrachent un vrai débat sur le « paquet énergie »**

Paris, le 26 novembre 2010

François Brottes, lors de la seconde lecture du projet de loi NOME à l'Assemblée nationale, s'était élevé contre l'entêtement du Gouvernement à demander un « chèque en blanc » au Parlement sur la transposition du paquet énergie européen.

En effet, les dispositions du projet de loi NOME habilitant le Gouvernement à transposer la directive « paquet énergie » par ordonnance avaient été supprimées par les députés en première lecture, avant d'être réintroduites par amendement du Gouvernement dans une proposition de loi discutée parallèlement au Sénat.

Face à la bronca des députés socialistes qui menaçaient de saisir le Conseil constitutionnel, et répondant à la demande expresse de François Brottes, le ministre a dû s'engager, par écrit, à présenter les projets d'ordonnances en commission des affaires économiques et à prendre en compte les demandes de modification des députés.

« Nous restons opposés à la loi NOME qui opère le démantèlement progressif de notre système énergétique et qui coûtera cher aux consommateurs. Mais, en toute responsabilité, nous ne déposerons pas de recours contre ce texte, car nous ne souhaitons pas ouvrir la possibilité que les tarifs réglementés soient purement et simplement supprimés ».

« Pour la transposition du paquet énergie, nous pourrions avoir un vrai débat et modifier le projet d'ordonnance. Même si c'est insuffisant, c'est mieux que le « rien » de départ », ajoute le co-président du groupe Energie de l'Assemblée nationale.